



Par Jean-Marie de Bourqueney

Peut-on se passer des pasteurs ?

À l'heure où les finances des Églises sont plutôt en situation de crise, certains peuvent se poser la question de savoir si on pourrait faire une économie sur l'emploi de pasteurs pour servir les Églises locales. Mais, au fond, à quoi servent les pasteurs ?

Dans la tradition protestante, et dès les origines au XVI^e siècle, les Réformateurs ont réaffirmé le principe fondateur du « sacerdoce universel ». En d'autres termes, tout le monde est « prêtre ». Ce dernier mot signifiant « l'intermédiaire » entre Dieu et l'humanité. Or, pour le protestantisme, nous sommes tous ces intermédiaires, tous appelés à témoigner dans le monde. Et nous sommes tous « laïcs » (étymologiquement, « membres du peuple »). Cette désacralisation des fonctions du prêtre créa une vraie révolution de la compréhension des ministères, c'est-à-dire des services dans l'Église. Et cela, sans doute, demeure une des différences fondamentales entre protestantisme et catholicisme, encore de nos jours. Aux temps de la Réforme, le pasteur, qui, en quelque sorte, remplace le prêtre, n'a plus le monopole du sacré. Il a un ministère particulier, discerné par l'Église. Et surtout il est formé à cela. C'est un théologien, prédicateur qui remet la Parole, et sa transmission, au cœur de la vie de l'Église. Dans la tradition Réformée, il n'a le monopole de rien. C'est un laïc comme les autres, c'est un prêtre comme les autres. Tout « non-pasteur », formé et reconnu par la communauté, peut présider un culte, faire une bénédiction de mariage, des

funérailles ou procéder à un baptême. Encore une fois, cela relève du discernement communautaire. Ce n'est pas de l'auto-proclamation. Ce partage des tâches est donc organisé.

Mais alors, si tout le monde peut accomplir toutes les tâches ecclésiales, peut-on se passer des pasteurs ? Certaines Églises issues de la Réforme y ont carrément renoncé, comme, par exemple, les Darbystes (ou « assemblées de frères ») qui donnent la parole aux paroissiens, ce qui d'ailleurs suppose un certain degré de formation de tous les paroissiens. Dans la tradition luthéro-réformée, on peut presque comparer le ministère pastoral à celui du rabbin. C'est un homme ou une femme formé, qui a acquis une compétence théologique et une connaissance des Écritures et de leurs interprétations pour animer le culte et former les paroissiens de tout âge, de la catéchèse aux études bibliques. C'est aussi un homme ou une femme formé à l'accompagnement, par exemple par les actes pastoraux (baptêmes, mariages, funérailles, mais aussi par les rencontres et les visites. C'est enfin un animateur, selon les qualités et les charismes de chacun : jeunesse, animation culturelle, action sociale, visites dans les établissements hospitaliers, mais encore aumôneries (hôpitaux, armée, prisons).

Transmettre et questionner

L'apôtre Paul évoque l'expression de « soumission mutuelle » pour expliquer les relations au sein d'une communauté. Le mot « soumission » nous fait évidemment un peu réagir, dans notre culture de liberté. Mais l'idée qui est derrière est celle de la pluralité des compétences. Nul être humain ne peut tout faire. Cette soumission mutuelle est une manière de traduire la nécessaire complémentarité : je bénéficie de ta compétence et tu bénéficies de la mienne. Reconnaître le ministère des pasteurs, c'est leur reconnaître des compétences particulières et leur donner des responsabilités. Ce ne sont ni des chefs, ni de simples employés locaux. L'essentiel dans la tradition protestante est la collégialité : mettre toutes les compétences au service d'une mission commune. Cela suppose aussi bien sûr la diversité des opinions au sein d'une communauté. Le ou la pasteur-e ne prêche pas pour imposer sa théologie, ni même pour que tout le monde soit d'accord, mais il ou elle propose, et chacun dispose. Le pasteur est un passeur et un questionneur. Cela fait écho à la phrase du Christ dans l'Évangile : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? ».

Par Jean-Marie de Bourqueney, pasteur et directeur de *Réforme*

Réforme vous propose de nombreux décryptages comme celui-ci, sur son site internet. Pour les lire, vous pouvez vous abonner à l'une de nos formules.

Lire aussi :

Quelles sont les tenues des pasteurs ?

Pourquoi aller au culte ?